Information

Une intronisation offerte par confrérie dont des dignitaires en tenue participent au déjeuner du chapitre.
Le nombre de places étant limité, seules les réservations accompagnées du règlement seront prises en compte et enregistrées dans l'ordre de réception
Toute annulation moins de 10 jours avant le chapitre ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement, sauf cas de force majeure

Intronisation

Présentation succincte de la personne à introniser :
(Nom – Prénom, Confrérie, Violon d'Ingres, anecdotes, etc.):

……
……
……